NOTAIRES STÉPHANE LELIÈVRE ARNAUD GALIBER D'AUQUE ARNAUD DUBOIS THOMAS BLÉHAUT

40, avenue de Longueil - BP 12 78601 Maisons-Laffitte Cedex Tél: 01 39 62 00 11 Fax: 01 39 62 02 47

www.notaires-maisons-laffitte.fr

CREDIT AGRICOLE MUTUEL FRANCHE-COMTE 11 avenue Elisée Cusenier

25084 BESANCON CEDEX 9

AFFAIRE SUIVIE PAR:

Arnaud DUBOIS NOS RÉFÉRENCES :

DA PARTAGE DUBOIS-PETIT

VOS RÉFÉRENCES :

Le 18 janvier 2016

EMPRUNTEUR : DUBOIS Jérôme et PETIT Carine

EMPRUNT N°: PRET TOUT HABITAT FACILIMMO N°00000288382

MONTANT: 83.400 EUR DATE DU PRET: 30 Juin 2015

Monsieur le Directeur.

Vous avez consenti à Monsieur Jérôme DUBOIS et Mademoiselle Carine PETIT un prêt dont les caractéristiques sont reprises ci-dessus.

Monsieur Jérôme DUBOIS et Mademoiselle Carine PETIT se mis d'accord sur les modalités d'un partage entre eux des biens qu'ils ont acquis ensemble.

Dans le cadre de ce partage, il est envisagé d'attribuer à Monsieur Jérôme DUBOIS les biens sis à BESANCON (25000) 11 avenue Commandant Marceau à charge de prendre à sa seule charge le remboursement du prêt que votre établissement a consenti pour son acquisition et dont les références sont reprises ci-dessus.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir me préciser les points suivants :

- le montant en capital et intérêts restant dû après paiement de l'échéance de janvier 2016.
- me confirmer votre accord sur ces modalités, et, notamment, que votre établissement consent à décharger Mademoiselle Carine PETIT, non attributaire, du remboursement du prêt







et de la solidarité qui en résultait, avec délégation parfaite de la dette et réserve des sûretés éventuellement prises à votre profit, en application de l'article 1279 alinéa 2 du Code Civil.

Dans cette attente, et restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Arnaud DUBOIS

Amaud DUBUIS